



L'assemblée générale annuelle de l'ASP imprimerie : un lieu de rencontre pour les gens du secteur. D'autres photographies en page 4 et 5.

## À votre service en prévention

Notre dernière assemblée générale nous a permis de rencontrer quelque 140 personnes représentant plus de 70 entreprises ainsi que les principales associations patronales et syndicales du secteur. Nous en avons profité pour réaliser un petit sondage-maison pour connaître leurs besoins en prévention. En voici un aperçu ainsi que nos services qui y répondent.

- ▶ **Nature des blessures en imprimerie** : le portrait statistique des lésions indemnisées dans le secteur ainsi que la répartition des accidents selon les causes sont présentés sur notre site Web [www.aspimprimerie.qc.ca](http://www.aspimprimerie.qc.ca) dans la section *Prévention@distance*. Vous pourrez même comparer les résultats de votre entreprise à ceux du secteur.
- ▶ **Changement de batterie sur les chariots** : voir notre fiche de vérification pour le chariot électrique
- ▶ **Ergonomie** : guides, outils d'intervention et activités de formation vous sont offerts
- ▶ **Espaces clos** : une fiche d'information sur les espaces clos en imprimerie ainsi que plusieurs outils pour intervenir en prévention vous sont proposés dans la section *Publications* de notre site Web
- ▶ **Inspection** : fiche-outil, questionnaire dynamique d'auto-évaluation, fiches générales d'inspection et grilles de conformité, formation-action pour habiliter les membres de votre comité SST à réaliser les inspections dans votre entreprise et à en assurer le suivi.

Et les **comités SST** ? Mécanisme de participation par excellence, vous souhaitez mieux les supporter et assurer la formation de leurs membres. Nous vous proposons une formation au terme de laquelle une charte de fonctionnement et un plan d'action et de formation pourront être élaborés.

Et vous parliez aussi de la **chaleur**. Justement, on traite de ce sujet en page 2 de ce bulletin. Comme vous pouvez le constater, l'ASP imprimerie est à l'écoute de vos besoins et soucieuse d'y répondre. Peut-on vous aider ? ■

Marie Ménard  
Directrice générale

### Au sommaire

- ▶ Voyez l'assemblée générale annuelle en images
- ▶ Data Granby, membre des Compagnies du groupe Data remporte le Prix graphiprvention 2007
- ▶ Pour prévenir les coups de chaleur
- ▶ L'idée de prévention de Dominion Blueline

Le graphiprvention est publié par l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes 7450, boulevard les Galeries d'Anjou, bureau 450, Anjou (Québec) H1M 3M3 Téléphone 514-355-8282 Télécopieur 514-355-6818 [www.aspimprimerie.qc.ca](http://www.aspimprimerie.qc.ca)

# Collecteurs de poussières

# Changements au Règlement sur la santé et la sécurité du travail

Nouvelles brèves



## Conseil d'administration

- Conseil patronal de l'imprimerie du Canada  
**France Gagné, Pierre-Paul Paradis, Jean-Marc Robert et Normand Sarault,**
- Fédération nationale des communications  
**Gilles Duguay**
- Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt  
**Stéphane Pimparé**
- Hebdomadaire du Québec  
**Jacques Tousignant**
- Section locale 145 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier  
**Michel Handfield**
- Teamsters/Conférence des communications graphiques, section locale 555M  
**Gaétan Cajolais et Larry Myles**

## Direction générale

Marie Ménard

## Rédaction

Simon-Pierre Aubin  
Denise Laganière  
Marie Ménard

## Mise en page

Hélène Trudel Design

## Impression

JB Deschamps

Tirage 7 000 exemplaires

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Canada, 2007

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

ISSN 0829-4860 3<sup>e</sup> bimestre 2007

Bien que cette publication ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'ASP imprimerie, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu, des produits ou des services mentionnés. Toute reproduction d'un extrait de cette publication doit être autorisée par écrit par l'Association et porter la mention de sa source.

Depuis le 6 janvier dernier, de nouvelles dispositions sont prévues au *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* en ce qui concerne notamment les collecteurs de poussières (dépoussiéreurs) voir article 59 du Règlement. Dorénavant, les types de collecteurs de poussières à parois fermées ou collecteurs ouverts sont réglementés de façon distincte car ils présentent des usages et des risques différents. Pour prendre connaissance du texte intégral du règlement modifié : [www.aspimprimerie.qc.ca](http://www.aspimprimerie.qc.ca) sous la rubrique *Lois et règlements* à partir de la page d'accueil. ■

## Avec le retour de l'été

# Attention aux coups de chaleur

En période de canicule, les travailleurs doivent être particulièrement vigilants pour éviter d'être victime d'un coup de chaleur.

### Qu'est-ce qu'un coup de chaleur et comment le reconnaître?

Un coup de chaleur est causé par une exposition trop longue à la chaleur élevée. Il survient brusquement lorsque le corps ne réussit plus à se refroidir suffisamment. Si un ou plusieurs des symptômes suivants apparaissent, il y a urgence médicale : faiblesse, agressivité ou comportement étrange (comme sous l'effet d'une drogue), incohérence dans les propos, peau rouge, chaude et sèche, mal de tête, étourdissements, vomissements, évanouissement, convulsions.

### Comment le prévenir?

- ▶ Former les travailleurs sur les signes annonçant un coup de chaleur et instaurer un système de surveillance collective
- ▶ Mettre en place une procédure à suivre et des mécanismes pour communiquer l'information aux travailleurs (ex. afficher la température et les recommandations correspondantes)
- ▶ Avoir un plan d'urgence incluant l'application des mesures de premiers secours à un travailleur incommodé par la chaleur
- ▶ Limiter la chaleur émise par les équipements en utilisant seulement ceux qui sont essentiels

- ▶ Climatiser si possible les lieux de travail
- ▶ Installer des stores sur les fenêtres exposées au soleil
- ▶ Augmenter la fréquence et la durée des pauses (Voir l'annexe V du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* intitulé « Évaluation des contraintes thermiques » ou consultez le « Guide de prévention des coups de chaleur » produit par la CSST)
- ▶ Mettre à la disposition des travailleurs de l'eau potable fraîche (10-15°C), leur rappeler d'en boire 250 ml (une tasse) à toutes les 20 minutes et s'assurer qu'ils le font
- ▶ Prévoir des travailleurs supplémentaires ou réduire le rythme du travail. Si possible, laisser les travailleurs adopter leur propre rythme
- ▶ Inviter les travailleurs à porter des vêtements légers qui favorisent la circulation de l'air et la transpiration
- ▶ Sensibiliser les travailleurs à prendre leur pause dans un endroit frais

### Comment venir en aide à une personne victime d'un coup de chaleur?

Lorsqu'une personne présente les symptômes énumérés plus haut, il importe de communiquer sans délai avec les services d'urgence. Entre-temps, on doit tenter d'abaisser la température de la victime en l'amenant dans un endroit frais, en lui retirant ses vêtements, en favorisant la ventilation sur son corps, en l'aspergeant d'eau fraîche et en lui faisant boire de petites quantités si elle est toujours consciente. ■

### Pour de plus amples renseignements

• ASP imprimerie : [www.aspimprimerie.qc.ca](http://www.aspimprimerie.qc.ca) sous la rubrique *Foire aux questions*

• CSST : [www.csst.qc.ca](http://www.csst.qc.ca) sous la rubrique *Publications*.



# Calendrier des formations multi-entreprises

## septembre-décembre 2007

### À CONSERVER

#### Introduction à la prévention

• Montréal, 11 septembre 2007 – 8 h 30 à 12 h  
 Cette formation permet aux membres du comité, aux directeurs et aux superviseurs de reconnaître le cadre législatif québécois encadrant la prévention et d'identifier les mécanismes de participation favorisant une approche préventive.

#### Action sur les machines

• Montréal, 11 septembre 2007 – 13 h 30 à 15 h 30  
 Séance d'information pour vous aider à faire le point sur la sécurité des machines et le cadenassage.

#### Enquête et analyse des accidents

• Montréal, 25 septembre 2007 – 8 h 30 à 12 h  
 Cette formation permet aux membres du comité et aux superviseurs d'expliquer l'importance de l'enquête et de l'analyse des accidents dans une perspective de prévention, de recueillir les renseignements utiles pour une enquête, de réaliser une analyse d'accident et de formuler des recommandations.

#### Prévention des troubles musculo-squelettiques en imprimerie

• Montréal, 25 septembre 2007 – 13 h 30 à 16 h  
 Cette formation permet aux directeurs, aux superviseurs et aux membres du comité de reconnaître les principaux troubles musculo-squelettiques (TMS) en imprimerie, d'identifier les risques liés au travail en imprimerie et de reconnaître les solutions pour réduire les facteurs de risque.

#### Formation de formateurs SIMDUT

• Montréal, 28 septembre 2007 – 8 h 30 à 12 h 30  
 Cette formation permet d'identifier la préparation requise pour une séance de formation SIMDUT, de reproduire la formation SIMDUT proposée par l'ASP imprimerie pour son entreprise et d'organiser le suivi de la formation SIMDUT.

#### Conduite préventive du chariot élévateur

• Montréal, 4 octobre 2007 – 8 h 30 à 12 h  
 • Montréal, 15 novembre 2007 – 8 h 30 à 12 h  
 Cette formation permet aux caristes et à leurs superviseurs de reconnaître les risques associés à l'usage du chariot et les particularités d'un chariot élévateur, d'appliquer les principes liés à la stabilité du chariot élévateur, d'établir l'utilisation sécuritaire du chariot élévateur et d'identifier les éléments à respecter sur le chariot élévateur.

#### Le SIMDUT en imprimerie

• Montréal, 4 octobre – 13 h 30 à 15 h 30  
 • Montréal, 15 novembre – 13 h 30 à 15 h 30  
 Cette formation permet à toutes personnes qui utilisent ou sont exposées aux produits chimiques ainsi que leurs superviseurs de connaître les obligations légales associées au SIMDUT et de comprendre ses composantes.

#### Adopter une démarche ergonomique

• Montréal, 16 octobre – 8 h 30 à 16 h 30  
 Cette formation permet aux membres de l'équipe d'évacuation et aux superviseurs d'expliquer l'importance de se doter d'une démarche en ergonomie, de déterminer le poste de travail à analyser et d'analyser le poste de travail.

#### Élaborez votre procédure d'évacuation en cas d'incendie

• Montréal, 30 octobre 2007 – 8 h 30 à 12 h  
 Cette formation permet aux membres de l'équipe d'évacuation et aux superviseurs d'expliquer l'importance de se doter d'une procédure d'évacuation, de recueillir les renseignements utiles pour préparer et documenter une procédure d'évacuation.

#### Réception et expédition des marchandises dangereuses

• Montréal, 30 octobre 2007 – 13 h 30 à 15 h 30  
 Cette formation permet aux employés et aux superviseurs affectés à la réception, à l'entreposage et à l'expédition des marchandises dangereuses, caristes et acheteurs de reconnaître les obligations légales associées à la réception et à l'expédition des marchandises dangereuses et d'apprendre à utiliser un document d'expédition. Cette formation est aussi disponible en ligne.

Les formations à Montréal sont données dans les locaux de l'ASP imprimerie 7450, boulevard les Galeries d'Anjou à Anjou, bureau 450.  
[www.aspimprimerie.qc.ca](http://www.aspimprimerie.qc.ca)  
 sous la rubrique Formation  
**Inscrivez-vous dès maintenant**  
**514 - 355-8282**

Ils l'ont fait!



**Litho Rosemont inc.**, une entreprise qui compte une dizaine d'employés, est en voie de sécuriser toutes ses machines. À ce jour, elle a sécurisé son cylindre Heidelberg ainsi que ses presses offset. Actuellement, elle travaille à sécuriser ses équipements de finition. Pour mener à bien son programme visant à rendre ses équipements sécuritaires, l'entreprise s'est ajointe les services de différentes ressources pour identifier des avenues de solution et les mettre en place. En matière de sécurité des machines, Litho Rosemont inc. est une entreprise proactive qui privilégie le mode préventif plutôt que le mode réactif.



PHOTO : LITHO ROSEMONT

## Un accident survient? N'oubliez pas d'aviser la CSST

En vertu de l'article 62 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, l'employeur est tenu d'aviser la CSST dans les 24 heures suivant un événement entraînant :

- ▶ le décès d'un travailleur ;
- ▶ des blessures à un travailleur dont la gravité l'empêchera d'accomplir ses fonctions pendant dix jours ouvrables (ex. un accident sur une machine);
- ▶ des blessures à des travailleurs qui les empêcheront d'accomplir leurs fonctions pendant un jour ouvrable ou des dommages matériels de 50 000 \$ et plus (ex. un palletier qui s'écroule sur une presse).

Dans le doute, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau de la CSST de votre région pour connaître la procédure à suivre. ■

Cette démarche qui s'inscrit en conformité avec le plan d'action sur la sécurité des machines proposé par la CSST témoigne de la préoccupation de l'entreprise à l'égard de la santé et de la sécurité de ses travailleurs.

# Le Prix graphiprévention 2007

**Félicitations à Data Granby,** membre des Compagnies du groupe Data, récipiendaire du **Prix graphiprévention.**



Du conseil d'administration de l'ASP imprimerie : **France Gagné**. De Data Granby : **Mélissa Laurendeau** et **Lyne Huard**, travailleuses, **Lorraine Choinière**, directrice de la qualité et **Sylvie Paquette**, travailleuse. Derrière : du conseil d'administration de l'ASP imprimerie : **Michel Handfield**. De Data Granby : **Bill Parent**, superviseur.

**Bravo aux entreprises en lice!**



**Industries Ling (Warwick)**. Du conseil d'administration de l'ASP imprimerie à l'extrême gauche et droite de la photo : **Michel Handfield** et **France Gagné**. Au centre : **Serge Vallée**, ingénieur d'usine et gérant de production, **Sylvain Leblanc**, travailleur et **Guillaume Fafard**, gérant des ressources humaines.



**Division Transmag des imprimeries Transcontinental (Montréal)**. Du conseil d'administration de l'ASP imprimerie, à l'extrême gauche et droite de la photo : **Michel Handfield** et **France Gagné**. Au centre : **André Guérin**, formateur chez Transmag. N'apparaît pas sur la photo : **Gilles Pagé**, responsable de l'informatique.

Bravo également à **grafikom.Graphica (Sherbrooke)** qui était absente lors de la remise de la mention.

# L'assemblée gén

Quelque 140 personnes



PHOTOS : MARIE-JOSÉE BERTRAND

# générale en images

étaient au rendez-vous



Le conférencier invité : Carol Allain



Le conseil d'administration



Pour l'exercice 2007, les officiers du conseil d'administration sont :  
Coprésident patronal :  
• **Jacques Tousignant**  
Coprésident syndical :  
• **Michel Handfield**  
Trésorier :  
• **Pierre-Paul Paradis**

Sur la photo, devant : **Normand Sarault**, directeur région du Québec du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada ; **Gaétan Cajolais**, et **Larry Myles**, respectivement délégué et président de la section locale 555M des Teamsters/Conférence des communications graphiques . Derrière : **Marie Ménard**, directrice générale ; **Michel Handfield**, président de la section locale 145 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier ; **Pierre-Paul Paradis**, directeur des ressources humaines chez Imprimeries Transcontinental Interweb, délégué du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada ; **Gilles Duguay**, délégué de la Fédération nationale des communications ; **France Gagné**, directrice des ressources humaines chez Intégria et **Jean-Marc Robert**, chef du service de production chez Rock-Tenn Wilco, délégués du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada ; **Stéphane Pimparé**, 2<sup>e</sup> vice-président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt. N'apparaît pas sur la photo : **Jacques Tousignant**, vice-président des ressources humaines du groupe Gesca, délégué des Quotidiens du Québec.

Le dîner est venu clore la rencontre



# À propos des TMS, saviez-vous que :

- ▶ **Ils peuvent apparaître sous diverses formes** (ex : inconfort, malaise persistant, engourdissement ou encore douleur dans la région d'une articulation) avant de dégénérer en blessures (les fameuses lésions en « ite »)
- ▶ **En imprimerie**, les TMS par sollicitations répétées ou soutenues affectent principalement les membres supérieurs et le dos
- ▶ **Ils représentent plus de 40 %** des lésions indemnisées par la CSST dans le secteur de l'imprimerie
- ▶ **Les principaux facteurs de risque** sont reliés à des postures contraignantes ou statiques, des forces appliquées, des pressions locales sur les tissus, des mouvements répétitifs
- ▶ **L'utilisation d'aides mécaniques** est un excellent moyen pour réduire les efforts physiques de manutention.



## Dominion Blueline met en place un moyen efficace pour réduire les TMS

### La solution

En août 2006, le comité de santé et de sécurité qui a été saisi du problème a d'abord suggéré que les travailleurs exécutent la manœuvre à deux. Quelques essais ont suffi pour démontrer que la position de travail demeurait inconfortable. Le comité a fait appel aux membres de l'équipe de maintenance et ensemble, ils ont proposé d'installer un outil de manutention : un treuil électrique.

Le treuil électrique est un appareil de levage muni d'un câble motorisé qui est actionné à partir d'un boîtier de commande.

**Dominion Blueline** est une entreprise spécialisée dans la production de papeterie de bureau. Située à Saint-Jean-sur-Richelieu, elle compte 280 personnes à son emploi.

Récemment, le comité de santé et de sécurité de l'entreprise a, à l'aide de l'équipe de maintenance, trouvé une solution durable pour réduire les risques de troubles musculo-squelettiques (TMS) chez les opérateurs de machines assembleuses de tablettes de formulaires.

### Le problème

Pour alimenter la machine appelée «Padline», les opérateurs des assembleuses de tablettes de formulaires devaient, à raison de 16 fois par quart de travail en moyenne, tirer à bout de bras des plaques de formulaires pesant 350 livres chacune du transpalette vers le convoyeur. Ils effectuaient cette tâche manuellement à l'aide d'un crochet. De plus, compte tenu de la hauteur du convoyeur, les trois opérateurs assignés à cette machine ne pouvaient pas plier les genoux pour tirer les plaques. Les lourdes charges à déplacer de façon répétitive et ce, dans une position peu confortable étaient à l'origine des maux de dos dont se plaignaient les travailleurs.

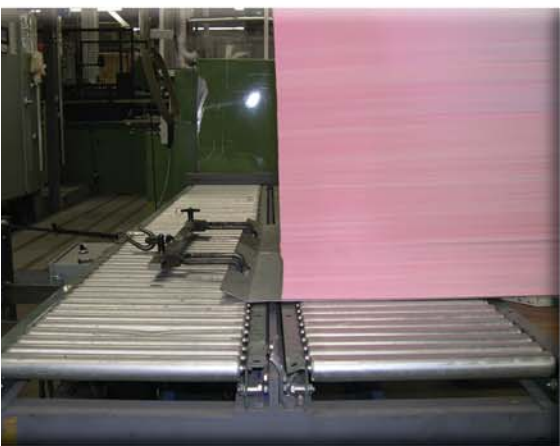


**«Les lourdes charges à déplacer de façon répétitive et ce, dans une position peu confortable étaient à l'origine des maux de dos dont se plaignaient les travailleurs.»**





## Dominion Blueline, préoccupée par les TMS



**«Pour le personnel concerné, la mise en place d'un treuil électrique a eu un effet très positif.»**

Pour effectuer le transfert des plaques de formulaires du transpalette vers le convoyeur, l'opérateur doit installer les crochets aux plaques et actionner le câble en appuyant sur un bouton sur la boîte de commande. Le câble motorisé tire les plaques vers le convoyeur. Ce nouveau système permet de maintenir la cadence de production. En réduisant de façon importante les efforts physiques associés à la manutention des plaques, les risques de TMS ont été considérablement réduits. Cette initiative démontre avec éloquence qu'il est possible à l'aide de moyens simples mais utilisés de façon ingénieuse, d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs.

L'installation du treuil électrique a nécessité deux semaines de travail pour l'équipe de maintenance. À ce jour, deux machines assembleuses de tablettes en ont été équipées. L'expérience est à ce point concluante que l'entreprise envisage l'installation d'un système similaire sur d'autres machines.

Pour le personnel concerné, la mise en place d'un treuil électrique a eu un effet très positif. Les travailleurs s'estiment très satisfaits par l'installation de ce nouvel outil de manutention grâce auquel ils n'ont plus à fournir autant d'efforts physiques pour déplacer les plaques de produits. De ce fait, les risques de TMS pour ces travailleurs ont été réduits de façon significative. L'absence de plaintes à cet effet en témoigne. ■

La préoccupation de l'entreprise à l'égard de la réduction des TMS ne date pas d'aujourd'hui. En effet, il y a 10 ans, le comité de santé et de sécurité de Dominion Blueline avait proposé de développer un poste de travail à hauteur variable pour tenter de remédier aux maux de dos et d'épaules dont se plaignaient les travailleurs dédiés à la manutention des enveloppes.

L'installation d'une plate-forme hydraulique a permis à ces employés de bénéficier d'un espace de travail sur mesure ce qui a contribué à réduire les risques de TMS. L'ajout de treuils s'inscrit dans cette même volonté de réduire les efforts physiques pour faciliter l'exercice du travail.



**Les personnes ayant participé à l'élaboration et à la mise en place de l'idée de prévention.** Dans l'ordre habituel : **Stéphane Massicotte**, contremaître du département de la machinerie; **Pierre Bernier**, technicien en entretien et équipement; **Denis Blais**, technicien en électromécanique; **Linda Boucher**, membre du comité SST et représentante des travailleurs en SST; **Patrick Bélanger**, ajusteur de machine à livrets comptoir (Padline); **Catherine Vezeau**, membre du comité et représentante SST employeur; **Dominique Tremblay**, opérateur de machine à livrets comptoir (Padline).

# Sécurité des machines

## Le jeu-questionnaire

### disponible sous forme de prêt



L'ASP imprimerie rend disponible aux entreprises de son secteur son jeu-questionnaire sur la sécurité des machines. Conçu à partir de son guide sur la sécurité des machines, ce jeu-questionnaire permet d'apprendre dans un cadre ludique. Voilà une suggestion d'activité pouvant être intégrée lors d'une journée thématique en santé et sécurité! Pour de plus amples renseignements : 514-355-8282. ■

## Les récipiendaires de la bourse ASP imprimerie

Le 10 mai dernier avait lieu la remise des prix et bourses à des étudiants et finissants des divers programmes dispensés au Collège Ahuntsic visant à préparer la relève dans l'industrie des communications graphiques. L'ASP imprimerie a remis deux bourses aux étudiants ayant démontré le plus de connaissances en matière de prévention en santé et sécurité du travail.

Les récipiendaires sont :

- ▶ **Éric Febrari** en Gestion de l'imprimerie
- ▶ **Lucie Fontaine** en Techniques de l'imprimerie

**Félicitations** aux gagnants qui arriveront dans notre secteur déjà sensibilisés à l'importance de la prévention en imprimerie. ■

Copie non livrable, retourner à :

Association paritaire de santé et de sécurité du travail  
secteur imprimerie et activités connexes  
7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 450  
Anjou (Québec) H1M 3M3



## La communication, ça se travaille!

Dans nos vies personnelles comme au travail, la communication est essentielle. L'ASP imprimerie, l'ASP Mines et l'ASP Métal Électrique ont fait équipe afin de produire un DVD sur le sujet. Sur un ton léger et teinté d'humour, les principes de base d'une communication efficace sont illustrés à travers des situations du quotidien.

Les entreprises du secteur qui désirent emprunter le DVD (d'une durée de 17 minutes) peuvent le faire en communiquant avec l'ASP imprimerie. ■

## Vos conseillers en prévention

SIMON-PIERRE AUBIN



VINCENT CARDINAL



NATHALIE LAURENZI



THIERRY TOLLIS



**Vos commentaires sont appréciés!**

Pour nous faire part de vos commentaires ou suggestions :

☎ 514-355-8282 ou

[dlaganiere@aspimprimerie.qc.ca](mailto:dlaganiere@aspimprimerie.qc.ca)

POSTE MAIL

Envoi de publication canadienne  
numéro de convention :

40042244